CODACOD V2

INSTALLATION DE CODACOD V2

Si vous aviez déjà installé CODACOD:

- : désinstallez la version de votre poste avant d'installer la nouvelle.

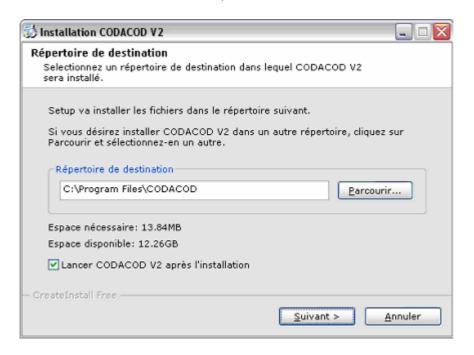
Pour installer CODACOD, il faut faire un double clic sur l'icône du programme d'installation qui a l'apparence suivante :



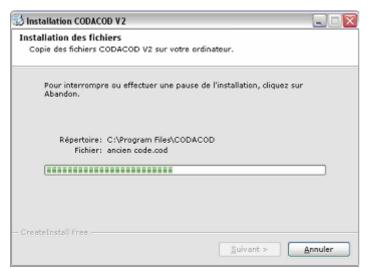
Une fenêtre s'ouvre et vous demande d'accepter les termes de la licence avant de poursuivre l'installation :



Lisez le texte de la licence, cochez la case et cliquez sur Suivant.



Cliquez sur *Suivant* et l'installation commence. Une barre de progression vous indique l'évolution de l'installation.





Cliquez sur *Fin* sur le panneau de confirmation de l'installation.

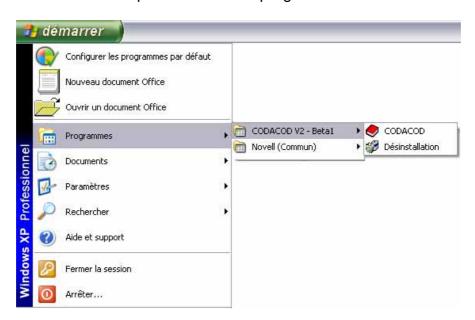
CODACOD s'ouvre aussitôt.

UTILISATION DE CODACOD

Une icône a été installée sur votre bureau. Elle a cette apparence :



Faites un double clic sur cette icône pour démarrer le programme.

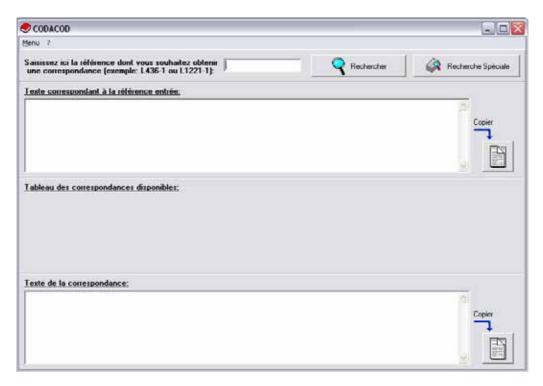


Vous pouvez aussi aller dans le menu Démarrer, choisir Programmes puis CODACOD V2 et CODACOD.

Rechercher un article :

CODACOD permet d'effectuer des correspondances entre les articles de l'ancien Code du Travail et ceux du nouveau et ceci dans les deux sens.

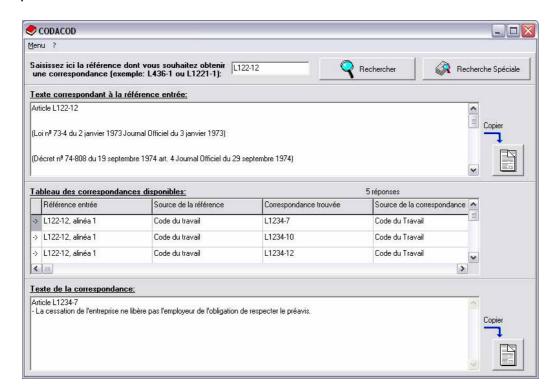
L'écran principal de CODACOD a cette apparence :



Pour rechercher un article, il suffit d'entrer de l'article (ancien ou nouveau) et de cliquer sur le bouton *Rechercher*.

Le programme est indifférent à l'usage des majuscules ou des minuscules. L'article saisi doit avoir la forme L1111-1, c'est-à-dire sans espace ni autre ponctuation à part le tiret.

Voici un exemple de recherche sur l'article L122-12 du Code du Travail :



L'article entré apparaît dans la zone du haut. Au milieu, une table de correspondances indique les autres solutions. En bas, le texte de la correspondance sélectionnée apparaît (par défaut, la première correspondance trouvée). En cliquant sur l'une des lignes de la table de correspondances, on peut afficher le texte d'une autre correspondance.

Nota : Il arrive que la zone du haut indique que le texte est indisponible. C'est le cas dans trois occasions :

- l'article entré n'existe pas. Dans ce cas la table de correspondance est vide et le texte de la correspondance en bas aussi,
- l'article n'a pas été complètement entré (par exemple pour obtenir tous les articles commençant par L122-). CODACOD ne peut pas afficher un texte pour L122- car il n'existe pas même s'il indiquera toutes les correspondances pour un article commençant par L122-.
- Le texte entré est un texte non codifié. CODACOD ne dispose pas des textes non codifiés mais il affiche leurs correspondances.

Il est possible de copier les textes affichés dans les zones *Texte correspondant à la référence entrée* et *Texte de la correspondance*. Pour cela il suffit de cliquer sur le bouton *Copier*.



Ensuite le texte peut être coller dans un autre document.

La recherche spéciale :

Certains textes sont plus difficiles à trouver comme par exemple d'anciens textes non codifiés désormais intégrés au nouveau Code du Travail. Pour cela, il a été créé la *Recherche spéciale*. Pour l'utiliser, cliquez sur ce bouton :



Une fenêtre s'ouvre. Cette fenêtre comporte plusieurs onglets permettant d'effectuer plusieurs types de recherches :



Cliquez sur les onglets pour accéder à chacune des recherches disponibles.

Ces recherches sont :

- Textes non codifiés : elle permet, en choisissant dans les listes le type de texte puis le libellé du texte, d'obtenir en retour toutes les correspondances dans le nouveau Code du Travail,
- D'un autre Code : permet d'afficher l'ensemble des textes du nouveau Code du Travail provenant d'un autre Code,
- Nouveaux articles : permet de trouver d'un seul coup tous les nouveaux articles,
- Articles non repris : affiche les articles non repris dans le nouveau Code du Travail.

Les résultats sont directement affichés dans la fenêtre principale du programme.

La barre de menu :

Menu permet:

- d'afficher un panneau d'information sur les données utilisées,
- d'ouvrir la Recherche spéciale,
- de guitter le programme.

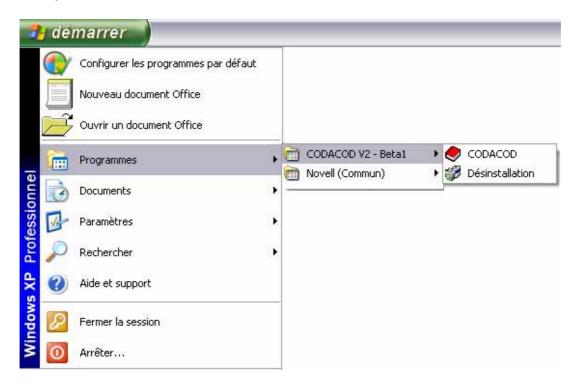
Incidents:

Au lancement du programme, un ou plusieurs messages peuvent indiquer que des fichiers indispensables sont absents. Pour certains fichiers, le programme refusera alors de fonctionner. Dans d'autres cas, il continuera à fonctionner mais en mode dégradé (certaines fonctions ne seront plus disponibles).

Dans tous les cas, il est conseillé de désinstaller le programme et de recommencer son installation, le cas échéant après avoir procédé à un nouveau téléchargement.

DESINSTALLER LE PROGRAMME

Pour désinstaller le programme, cliquez sur *Démarrer*, choisir *Programmes*, ouvrir le groupe *CODACOD* et cliquez sur *Désinstallation*.



Le programme de désinstallation se déclenchera automatiquement :



Cliquez sur Suivant pour lancer la procédure.



MISE A JOUR

Pour mettre à jour le programme, il suffit de télécharger une nouvelle version, procéder à la désinstallation de l'ancienne et d'installer la nouvelle.